



Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Farnham, tenue dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, à Farnham, le 4 mai 2015 à 19 h, conformément aux dispositions du décret, et à laquelle étaient présents M^{me} et MM. les conseillers André Claveau, Pauline Mercier, Jean Lalande, Vincent Roy, Roger Noiseux et Rico Laguë, sous la présidence du maire, M. Josef Hüsler, formant quorum. Étaient également présents M. François Giasson, directeur général et M^{me} Marielle Benoit, greffière.

Première période de questions

Les huit personnes présentes ne posent pas des question.

2015-145

Adoption de l'ordre du jour

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les points suivants :

41. Dépôt des états financiers 2014 et rapport du vérificateur.
42. Mandat de vérification des états financiers 2015.
43. Fête de la pêche 2015.
44. Corporation de développement communautaire de Brome-Missisquoi - Utilisation du logo de la Ville de Farnham.
45. Libération du permis d'alcool de l'aréna - Bal des finissants.
46. Association québécoise de gérontologie - Colloque.
47. Marché public de la Station Gourmande - Contribution financière.
48. Démission d'un pompier.

2015-146

Dépôt des états financiers 2014 et rapport du vérificateur

Sont déposés, le rapport financier consolidé de l'année se terminant le 31 décembre 2014 et le rapport du vérificateur.

Le rapport financier consolidé déposé comprend les résultats et la situation financière de la Ville de Farnham et de son périmètre comptable qui est composé de la Ville de Farnham et de la Régie intermunicipale d'élimination de déchets solides de Brome-Missisquoi.

Le résultat consolidé de fonctionnement démontre un surplus de 607 348 \$.

L'état consolidé de la situation financière démontre une dette nette consolidée totalisant 18 374 135 \$.

Pour la Ville de Farnham seulement, le résultat non consolidé de fonctionnement de l'exercice 2014 démontre un surplus de 487 228 \$.

L'état non consolidé de la situation financière démontre une dette nette de 18 987 959 \$.



Procès-verbaux

2015-147 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 7 avril 2015

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la séance tenue le 7 avril 2015 a été remise à chacun des membres du conseil au moins la veille de la séance;

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que la greffière soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance tenue le 7 avril 2015.

QUE ledit procès-verbal soit adopté tel que présenté.

Réglementation

2015-148 *Règlement modifiant le Règlement 479 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (Annexe B) - Avis de motion*

Madame la conseillère Pauline Mercier donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un *Règlement modifiant le Règlement 479 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* afin de remplacer le plan de l'annexe B.

Dispense de lecture du règlement est demandée puisqu'une copie du projet de celui-ci a été remise à tous les membres du conseil municipal aux fins de la présente séance.

2015-149 Adoption du projet de *Règlement modifiant le Règlement 479 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (Annexe B)*

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que la greffière a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné à la présente séance;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que le projet de *Règlement modifiant le Règlement 479 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (Annexe B)* soit adopté suivant sa forme et teneur.

QUE l'assemblée de consultation soit tenue le 25 mai 2015.

2015-150 *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Dispositions diverses) - Avis de motion*

Monsieur le conseiller Jean Lalande donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage* afin de clarifier des dispositions.



Dispense de lecture du règlement est demandée puisqu'une copie du projet de celui-ci a été remise à tous les membres du conseil municipal aux fins de la présente séance.

2015-151 *Adoption du premier projet de Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Dispositions diverses)*

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que la greffière a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné à la présente séance;

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que le premier projet de *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Dispositions diverses)* soit adopté suivant sa forme et teneur.

QUE l'assemblée de consultation soit tenue le 25 mai 2015.

2015-152 *Règlement modifiant le Règlement 456 de lotissement (Cession pour fins de parc) - Avis de motion*

Monsieur le conseiller Vincent Roy donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un *Règlement modifiant le Règlement 456 de lotissement* afin de corriger une disposition de cession pour fins de parc.

Dispense de lecture du règlement est demandée puisqu'une copie du projet de celui-ci a été remise à tous les membres du conseil municipal aux fins de la présente séance.

2015-153 *Adoption du premier projet de Règlement modifiant le Règlement 456 de lotissement (Cession pour fins de parc)*

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que la greffière a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné à la présente séance;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que le premier projet de *Règlement modifiant le Règlement 456 de lotissement (Cession pour fins de parc)* soit adopté suivant sa forme et teneur.

QUE l'assemblée de consultation soit tenue le 25 mai 2015.

2015-154 *Règlement modifiant le Règlement 454 sur les permis et certificats (Captage des eaux souterraines) - Avis de motion*

Monsieur le conseiller Rico Laguë donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un *Règlement modifiant le Règlement 454 sur les*



permis et certificats afin de préciser les dispositions d'émission des certificats pour ouvrages de captage des eaux souterraines.

Dispense de lecture du règlement est demandée puisqu'une copie du projet de celui-ci a été remise à tous les membres du conseil municipal aux fins de la présente séance.

2015-155 **Adoption du projet de *Règlement modifiant le Règlement 454 sur les permis et certificats***

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que la greffière a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné à la présente séance;

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que le projet de *Règlement modifiant le Règlement 454 sur les permis et certificats* soit adopté suivant sa forme et teneur.

QUE l'assemblée de consultation soit tenue le 25 mai 2015.

2015-156 **Adoption du second projet de *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zone I3-010)***

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que la greffière a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 7 avril 2015;

CONSIDÉRANT que le premier projet de règlement a été adopté le 7 avril 2015;

CONSIDÉRANT que l'assemblée publique de consultation a été tenue le 27 avril 2015;

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que le second projet de *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zone I3-010)* soit adopté suivant sa forme et teneur.

2015-157 **Adoption du *Règlement 474-2 modifiant le Règlement décrétant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Farnham pour l'année 2015***

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que la greffière a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;



CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 7 avril 2015;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que le *Règlement 474-2 modifiant le Règlement décrétant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Farnham pour l'année 2015* soit adopté suivant sa forme et teneur.

2015-158

Adoption du Règlement 458-4 modifiant le Règlement 458 de zonage (Chapitre 24)

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que la greffière a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 7 avril 2015;

CONSIDÉRANT que le projet de règlement a été adopté le 7 avril 2015;

CONSIDÉRANT que l'assemblée publique de consultation a été tenue le 27 avril 2015;

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que le *Règlement 458-4 modifiant le Règlement 458 de zonage (Chapitre 24)* soit adopté suivant sa forme et teneur.

Administration générale, greffe et affaires juridiques

2015-159

Entente de fourniture d'eau potable à la Municipalité d'Ange-Gardien

CONSIDÉRANT que l'entente de fourniture d'eau potable à la Municipalité d'Ange-Gardien est échue;

CONSIDÉRANT que la Municipalité d'Ange-Gardien désire poursuivre cette entente;

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham ratifie la signature de la nouvelle entente de fourniture d'eau potable avec la Municipalité d'Ange-Gardien par le maire et la greffière.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tous les documents permettant de donner effet à cette décision.

QUE la résolution 2010-540 soit abrogée à toutes fins que de droit.

2015-160

Cession du lot 5 686 645 du cadastre du Québec (Rue Jacques-Cartier Nord)

CONSIDÉRANT que M. Robert Falcon, propriétaire de l'immeuble sis au 550, rue Jacques-Cartier Nord, occupe depuis plusieurs années une partie du lot 4 354 396 du cadastre du Québec;



CONSIDÉRANT qu'à la suite des travaux de rénovation cadastrale, il a été démontré que le lot 4 354 396 du cadastre du Québec appartient à la Ville de Farnham;

CONSIDÉRANT que M. Falcon a payé des taxes pour le lot 4 354 396 du cadastre du Québec pendant de nombreuses années, jusqu'en 2011;

CONSIDÉRANT que des aménagements ont été faits par M. Falcon sur une partie du lot 4 354 396 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT les discussions tenues avec M. Falcon dans ce dossier;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham cède, afin de régler ce dossier, une partie du lot 4 354 396 du cadastre du Québec (Maintenant le lot 5 686 645 du cadastre du Québec) à M. Robert Falcon.

QUE la firme Les notaires Ménard et Paquette soit mandatée afin de rédiger l'acte de cession, aux frais de la Ville de Farnham.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tous les documents permettant de donner effet à cette décision.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-140-00-412.

2015-161 Politique portant sur les biens sans propriétaire ou abandonnés

Document : Projet de nouvelle Politique portant sur les biens sans propriétaire ou abandonnés, non daté.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'apporter des modifications à l'actuelle Politique de biens mis sur le carreau;

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham approuve les termes de la nouvelle Politique portant sur les biens sans propriétaire ou abandonnés.

QUE la résolution 2009-414 soit abrogée à toutes fins que de droit.

2015-162 Parc Arthur-Lussier

CONSIDÉRANT que le lot où est situé le parc Arthur-Lussier a été vendu et ne sera plus utilisé à des fins de parc;

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham informe la Commission de toponymie du Québec que la dénomination « Parc Arthur-Lussier » doit être abrogée.

2015-163 Farnham Ale & Lager inc. - Entente de commandite

Document : Projet d'entente, non daté.



Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham approuve les termes de l'entente de commandite à intervenir avec la compagnie Farnham Ale & Lager inc.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tous les documents permettant de donner effet à cette décision.

2015-164 Centre de la petite enfance Le Colibri de Farnham inc. - Bail

Document : Bail daté du 20 avril 2015.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal ratifie la signature du bail pour l'utilisation du Centre d'arts par le Centre de la petite enfance Le Colibri de Farnham inc., par le maire et la greffière.

2015-165 Vente des lots 4 355 050, 4 354 993, 4 354 989 et 4 354 991 du cadastre du Québec (Rue Jacques-Cartier Sud)

CONSIDÉRANT que la vente des lots 4 355 050, 4 354 993, 4 354 989 et 4 354 991 du cadastre du Québec (Rue Jacques-Cartier Sud) a été autorisée par résolution le 3 novembre 2014;

CONSIDÉRANT que l'acte notarié devait être signé au plus tard le 15 mars 2015;

CONSIDÉRANT que l'acheteur demande un délai supplémentaire pour la signature de ce document;

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham accepte que l'acte notarié de transfert de propriété des lots 4 355 050, 4 354 993, 4 354 989 et 4 354 991 du cadastre du Québec (Rue Jacques-Cartier Sud) à la compagnie 9128-9249 Québec inc. soit signé au plus tard le 30 mai 2015.

QUE la résolution 2014-433 soit modifiée en ce sens.

Finances municipales

2015-166 Comptes à payer

Documents : Listes de chèques datées du 30 avril 2015.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que les factures faisant partie des listes de chèques ci-dessous soient approuvées et payées, ou le paiement ratifié, selon le cas :

Déboursés payés d'avance pour un montant total de 220 192,03 \$.

Comptes à payer pour un montant total de 198 048,48 \$.



2015-167 Vente du véhicule 656 (Unité d'urgence 1989)

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham a fait l'acquisition d'un nouveau véhicule unité d'urgence pour le Service de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT que ce nouveau véhicule sera livré au début de l'année 2016;

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham autorise la mise en vente du véhicule 656 (Unité d'urgence 1989).

QUE cette transaction de vente sera effectuée après la livraison du nouveau véhicule unité d'urgence en 2016.

2015-168 Corporation de développement communautaire de Brome-Missisquoi - Contribution financière

Document : Courriel du Centre de santé et de services sociaux La Pommeraie daté du 15 avril 2015.

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham verse une contribution financière de 300 \$ à la Corporation de développement communautaire de Brome-Missisquoi pour la tenue de leur Journée des aînés prévue le 2 juillet 2015 au Marché public de la Station Gourmande.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-190-00-970.

2015-169 Chambre de commerce de Farnham et région - Contribution financière

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham verse une contribution financière de 650 \$ à la Chambre de commerce de Farnham et région pour la tenue de leur soirée casino prévue le 5 juin 2015 au Vignoble La Bauge de Brigham.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-190-00-970.

2015-170 Club de golf de Farnham - Drapeau

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal donne un drapeau de la Ville de Farnham au Club de golf de Farnham, lequel a une valeur de 65 \$, excluant les taxes.

Ressources humaines

2015-171 Embauche d'un employé temporaire au Service des travaux publics (Département B)

Document : Dossier de la responsable des ressources humaines daté du 20 avril 2015.



Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham embauche M. Patrick Groves à titre d'employé temporaire au Service des travaux publics (Département B) à compter du 5 mai 2015 pour une période maximale de cent quatre-vingt jours consécutifs, au salaire prévu à la convention collective en vigueur.

2015-172 Embauche d'un employé temporaire au Service des travaux publics (Département B)

Document : Dossier de la responsable des ressources humaines daté du 31 mars 2015.

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham embauche M. Patrick Laguë à titre d'employé temporaire au Service des travaux publics (Département B) à compter du 1^{er} juin 2015 pour une période maximale de cent quatre-vingt jours consécutifs, au salaire prévu à la convention collective en vigueur.

2015-173 Fin de la période de probation de MM. Charles Marcotte et Patrick Thibodeau

Document : Dossier de la responsable des ressources humaines daté du 20 avril 2015.

CONSIDÉRANT que MM. Charles Marcotte et Patrick Thibodeau ont été embauchés à titre de pompier le 5 mai 2014;

CONSIDÉRANT que les dispositions de la convention collective indiquent que MM. Drouin et Ferland étaient soumis à une période de probation;

CONSIDÉRANT que cette période de probation avait été prolongée le 1^{er} décembre 2014 et est maintenant terminée;

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham confirme l'embauche de MM. Charles Marcotte et Patrick Thibodeau, à titre de pompier, rétroactivement au 5 mai 2014.

2015-174 Fin de la période de probation de M. Guy Laflamme

Document : Dossier de la responsable des ressources humaines daté du 21 avril 2015.

CONSIDÉRANT que M. Guy Laflamme a été embauché à titre de pompier le 24 octobre 2014;

CONSIDÉRANT que les dispositions de la convention collective indiquent que M. Laflamme était soumis à une période de probation;

CONSIDÉRANT que cette période de probation est maintenant terminée;

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau



ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham confirme l'embauche de M. Guy Laflamme, à titre de pompier, rétroactivement au 24 octobre 2014.

2015-175 Réseau des élues municipales de la Montérégie Est - Annulation du Colloque

CONSIDÉRANT que le Colloque du Réseau des élues municipales de la Montérégie Est prévu les 16 et 17 avril 2015 a été annulé;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que la résolution 2015-069 soit abrogée à toutes fins que de droit.

2015-176 Union des Municipalités du Québec - Non participation aux Assises annuelles

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ne désirent plus assister aux assises annuelles de l'Union des Municipalités du Québec;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que la résolution 2015-086 soit abrogée à toutes fins que de droit.

Travaux publics

2015-177 Achat d'une excavatrice sur roues pour le Service des travaux publics

Documents : Procès-verbal d'ouverture de soumission et rapport d'analyse de conformité administrative de la greffière datés du 27 avril 2015 et rapport de conformité technique du directeur du Service des travaux publics daté du 28 avril 2015.

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'appel d'offres public, une soumission a été reçue (Prix incluant le financement et les taxes) :

Gauvin Équipement inc.	246 213,55 \$
------------------------	---------------

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que la soumission de la compagnie Gauvin Équipement inc. pour l'achat d'une excavatrice sur roues pour le Service des travaux publics soit acceptée.

QUE, tel qu'indiqué au devis, cette dépense soit payée par crédit-bail d'une durée de soixante mois, à raison de mensualités de 3 569,07 \$, excluant les taxes, avec un solde de 1 \$.

QUE le financement du crédit-bail sera effectué par Crédit municipal Rexcap inc. / TD Equipment finance au taux de 3,07 %.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la trésorière, ou en son absence le trésorier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham les documents donnant effet à la présente résolution.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-400-00-725.



Traitement des eaux

2015-178

Confection de pièces pour les fossés d'oxydation de la station d'épuration des eaux

Documents : Procès-verbal d'ouverture des soumissions daté du 20 avril 2015 et rapport d'analyse de conformité administrative de la greffière daté du 29 avril 2015.

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'appel d'offres sur invitation, trois soumissions ont été déposées comme suit :

Compagnie	Prix (Incluant les taxes)
Les Soudures Mathieu et fils	37 809,53 \$
Inevik inc.	42 808,85 \$
Degrémont ltée	45 714,06 \$

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que le contrat de confection de pièces pour les fossés d'oxydation de la station d'épuration des eaux soit octroyé à la compagnie Les Soudures Mathieu et fils pour la somme de 37 809,53 \$.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-400-00-721.

2015-179

**Mandat de confection de plans et devis et surveillance de chantier -
Projet de réfection des filtres de la station de traitement d'eau**

Document : Recommandation du Comité de sélection datée du 27 avril 2015.

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'appel d'offres public, les firmes suivantes ont soumis des offres :

AXOR Experts-Conseils

Beaudoin Hurens inc.

CIMA + s.e.n.c.

Les Services exp inc.

SNC-Lavalin inc.

Tetra Tech QI inc.

WSP Canada inc.

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de sélection;

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë



ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham octroie le contrat de confection de plans et devis et surveillance de chantier du projet de réfection des filtres de la station de traitement d'eau à la firme Beaudoin Hurens inc., au coût de 94 854,38 \$, incluant les taxes.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-400-00-721.

Services techniques et développement

2015-180

Appui à la Commission de protection du territoire agricole du Québec - Lot 4 355 770 du cadastre du Québec (Chemin Delorme)

Document : Dossier de l'inspectrice des bâtiments daté du 15 avril 2015.

CONSIDÉRANT que l'usage de sablière et d'entreposage est présentement exploité sur la propriété concernée et que la demande n'est qu'une extension de délai;

CONSIDÉRANT que l'utilisation à des fins autres que l'agriculture est en cours depuis déjà plusieurs années sur le lot visé par la demande;

CONSIDÉRANT que la demande est conforme aux dispositions applicables des règlements municipaux en vigueur;

CONSIDÉRANT l'absence de contraintes et d'effets résultant des lois et règlements, notamment ceux touchant les distances séparatrices par rapport à un établissement de production agricole et son lieu d'entreposage du fumier;

CONSIDÉRANT l'absence de conséquence négative sur le déroulement d'activités agricoles déjà existantes ou en devenir;

CONSIDÉRANT l'absence d'effets négatifs sur l'homogénéité de la communauté et sur l'exploitation agricole;

CONSIDÉRANT les faibles possibilités d'utilisation du lot visé à des fins d'agriculture;

CONSIDÉRANT que le projet n'affecte pas la superficie de la propriété foncière concernée ni celle des propriétés foncières avoisinantes où l'agriculture est pratiquée;

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham appuie la demande M. Pierre Lebeau, laquelle vise à obtenir une autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour prolonger de trois années l'autorisation lui permettant d'exploiter, sur une superficie de 0,27 ha, l'entreposage de souches et de terre noire ainsi que pour prolonger d'une année l'exploitation d'une sablière, sur une superficie de 3,8 ha, et ce, afin de remettre les lieux en état.

2015-181

Demande de certificat d'autorisation - Propriété sise au 614, rue Meigs

Document : Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme datée du 13 avril 2015.



CONSIDÉRANT la demande de certificat d'autorisation déposée pour la propriété sise au 614, rue Meigs (Affichage);

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham autorise l'émission du certificat d'autorisation d'affichage pour la propriété sise au 614, rue Meigs, en zone de Plan d'implantation et d'intégration architecturale tel que demandé.

2015-182 Demande de permis - Lot 4 354 432 du cadastre du Québec (Auparavant les 541-543, rue Jacques-Cartier Nord)

Document : Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme datée du 13 avril 2015.

CONSIDÉRANT la demande de permis déposée pour la construction d'un bâtiment sur le lot 4 354 432 du cadastre du Québec (Auparavant les 541-543, rue Jacques-Cartier Nord);

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham autorise l'émission du permis de construction pour le lot 4 354 432 du cadastre du Québec (Auparavant les 541-543, rue Jacques-Cartier Nord), en zone de Plan d'implantation et d'intégration architecturale, aux conditions suivantes :

- Que les ouvertures situées sur la façade avant de l'immeuble soient toutes identiques.
- Que des volets soient installés de chaque côté des ouvertures situées sur la façade avant de l'immeuble.
- Qu'une porte d'entrée soit installée au centre de la façade avant de l'immeuble au niveau du rez-de-chaussée.

2015-183 Demande de permis - Propriété sise au 11, rue Saint-Alphonse

Document : Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme datée du 13 avril 2015.

CONSIDÉRANT la demande de permis déposée pour la propriété sise au 11, rue Saint-Alphonse (Rénovations) :

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham autorise l'émission du permis de construction pour la propriété sise au 11, rue Saint-Alphonse, en zone de Plan d'implantation et d'intégration architecturale, tel que demandé.

2015-184 Demande de dérogation mineure - Lot 5 173 719 du cadastre du Québec (Rue Meigs)



Document : Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme datée du 9 février 2015.

La greffière fait la lecture de la demande de dérogation mineure et invite les personnes présentes qui le désirent à intervenir sur cette demande.

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT qu'un avis public concernant cette demande a été publié dans le journal L'Avenir & Des Rivières le 8 avril 2015;

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal approuve la demande de dérogation mineure de M. Jean-François Poulin, propriétaire du lot 5173 719 du cadastre du Québec (Rue Meigs) visant à permettre une marge latérale de 1,2 m, alors que les dispositions du *Règlement 458 de zonage* exigent une marge latérale minimale de 2 m.

Représentation

2015-185

Participation aux tournois de golf 2015

CONSIDÉRANT le partenariat de la Ville de Farnham avec certains organismes municipaux, communautaires et corporatifs;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham délègue les personnes suivantes aux tournois de golf 2015 :

Tournoi	Date	Participants
Ville de Bromont	26 mai	Josef Hüsler André Claveau
Échec au crime	27 mai	François Giasson Rico Laguë
Ville de Bedford	3 juin	Josef Hüsler Roger Noiseux
Sani-Éco	12 juin	Vincent Roy Roger Noiseux
Classique BMP	17 juin	André Claveau Vincent Roy
Fondation Les Foyers Farnham	7 juillet	Josef Hüsler André Claveau Vincent Roy Roger Noiseux Rico Laguë Pauline Mercier (Souper) Jean Lalande (Souper)



Tournoi	Date	Participants
Ville de Cowansville	9 juillet	Josef Hüsler Vincent Roy
Maison Au Diapason	25 août	Josef Hüsler André Claveau
Ville de Saint-Césaire	28 août	Josef Hüsler André Claveau
Ville de Dunham	11 septembre	Josef Hüsler Roger Noiseux
Chevaliers de Colomb	(À déterminer)	André Claveau Pauline Mercier Jean Lalande Vincent Roy

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-110-00-311.

Ajouts

2015-186 Mandat de vérification des états financiers 2015

Document : Offre de la firme Deloitte s.e.n.c.r.l. datée du 4 mai 2015.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham mandate la firme Deloitte s.e.n.c.r.l. pour la préparation et la vérification des états financiers de l'année 2015, au coût de 15 020 \$, excluant les taxes.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-130-00-413.

2015-187 Fête de la pêche 2015

Document : Note de la directrice du Service des loisirs, culture et tourisme datée du 4 mai 2015.

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham autorise la tenue, le 6 juin 2015 de l'activité Fête de la pêche au parc Ouellette.

QUE le Club de chasse et pêche et tir de Farnham inc. soit avisé que les bateaux propulsés par des moteurs à essence sont interdits sur la rivière Yamaska afin de ne pas troubler la quiétude des riverains.

2015-188 Corporation de développement communautaire de Brome-Missisquoi - Utilisation du logo de la Ville de Farnham



Document : Courriel de la Corporation de développement communautaire de Brome-Missisquoi daté du 30 avril 2015.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal accepte que la Corporation de développement communautaire de Brome-Missisquoi utilise le logo de la Ville de Farnham sur leur site Internet.

2015-189 Libération du permis d'alcool de l'aréna - Bal des finissants

CONSIDÉRANT la tenue du bal des finissants des étudiants de l'école secondaire Jean-Jacques-Bertrand à l'aréna Madeleine-Auclair le 6 juin prochain;

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham autorise la libération du permis d'alcool de l'aréna Madeleine-Auclair les 6 et 7 juin 2015 afin que le comité organisateur du bal des finissants ou le traiteur désigné à cette fin, puisse demander un permis événementiel pour ces dates.

2015-190 Association québécoise de gérontologie - Colloque

Document : Facture de l'Association québécoise de gérontologie datée du 28 avril 2015.

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham ratifie l'inscription de M^{me} Pauline Mercier au Colloque de l'Association québécoise de gérontologie, les 4 et 5 juin 2015 à Victoriaville.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-110-00-310.

2015-191 Marché public de la Station Gourmande - Contribution financière

Document : Lettre du Marché public de la Station Gourmande datée du 1^{er} mai 2015.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham verse une contribution financière de 3 000 \$ au Marché public de la Station Gourmande pour leur saison 2015.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-190-00-970.

2015-192 Démission d'un pompier

Document : Lettre de M. Eric Gilbert datée du 30 avril 2015.

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande



ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham accepte la démission de M. Eric Gilbert, au poste de capitaine au Service de sécurité incendie, en date du 1^{er} mai 2015.

QUE des remerciements soient transmis à M. Gilbert pour le travail effectué à ce poste depuis le 16 juillet 1995.

Deuxième période de questions

Les dix personnes présentes posent des questions sur le sujet suivant :

- Dérogation mineure de M. Jean-François Poulin.

La séance est levée à 19 h 26.

Marielle Benoit, OMA
Greffière

Josef Hüsler
Maire